



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 décembre 2005

Conseillers en exercice : 45

Votants : 39

Convocation du Conseil Municipal :
le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 22 décembre 2005

**Dossier Marais de Galuchet : Acquisition de diverses parcelles
appartenant aux Consorts MORIN sise au lieudit 'Prairie de
Galuchet'**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés :

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050523

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Dossier Marais de Galuchet : Acquisition de diverses parcelles
appartenant aux Consorts MORIN sise au lieudit 'Prairie de
Galuchet'**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Par délibération du 17 décembre 2004, dans le cadre du « programme de conservation d'une entité de marais aux portes de la Ville de Niort et du Marais poitevin » concernant la section du Marais de Galuchet et de la Plante, vous avez décidé d'acquérir des Consorts MORIN, diverses parcelles dont les caractéristiques et les prix figurent ci-après.

DESIGNATION DE LA PARCELLE	SUPERFICIE	PRIX AU M ² en €	PRIX TERRAIN en €	VALEUR DES ARBRES en €	TOTAL en €
KY N° 14	31 a 52 ca	0,11	346,72	1 801,72	2 148,44
KY N° 15	14 a 32 ca	0,15	214,80	347,68	562,48
KY N° 23	36 a 30 ca	0,11	399,30	838,28	1237,58
KY N° 89	18 a 91 ca	0,15	283,65	136,30	420,45
KZ N° 12	46 a 38 ca	0,27	1 252,26	43,20	1 295,46
KZ N° 61	45 a 62 ca	0,27	1 231,74	159,84	1 391,58
KZ N° 71	54 a 23 ca	0,27	1 464,21	450,56	1 914,77
TOTAL GLOBAL					8 970,76

Une parcelle restant appartenir aux Consorts MORIN a été omise dans la désignation précédente. Il s'agit de la parcelle cadastrée section **KZ N° 62** pour une superficie de **133 m²**, représentant une valeur de **35,91 €**.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition de la parcelle KZ N° 62 qui sera contenue au même acte notarié que les parcelles qui ont fait l'objet de la délibération du 17 décembre 2004, aux conditions énoncées ci-dessus, et qui ont fait l'objet d'une promesse de cession ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître FAUCHER Notaire à NIORT.

Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au Budget Espaces Verts 8200 3013 8311 2312 #04786.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 11

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
L'Adjoint au Maire

Gilles FRAPPIER